

Titre du colloqu9es Rencontres FORMIST,
La bibliothèque, lieu de formation ?;
enssib, 18 juin 2009, date du colloque

**La bibliothèque, lieu et dispositif de construction de
connaissances et de savoirs :
quels imaginaires pour cet espace vécu ?**

FABRE Isabelle,

Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication

Université de Toulouse, Unité de recherche Toulouse EducAgro

École Nationale de Formation Agronomique (ENFA)

FABRE, Isabelle. La bibliothèque, lieu et dispositif de construction de connaissances et de savoirs : quels imaginaires pour cet espace vécu ? [en ligne] in *La bibliothèque, lieu de formation ?*, 9es Rencontres Formist, 18 juin 2009, école nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon-Villeurbanne. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-40480>>



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

La bibliothèque, lieu et dispositif de construction de connaissances et de savoirs : quels imaginaires pour cet espace vécu ?

Isabelle FABRE

*Maître de Conférences en Sciences de l'information et de la communication
Université de Toulouse, Unité de recherche Toulouse EducAgro
Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA)*

Le métier de professionnel de l'information (documentaliste, bibliothécaire ...) ne peut se concevoir hors des dispositifs documentaires. Ces derniers sont par ailleurs facteurs et supports d'apprentissages. Cette communication tentera de montrer en quoi le dispositif documentaire peut permettre la construction de connaissances et de savoirs tant théoriques que pratiques. Cependant, le dispositif documentaire ne peut se penser comme lieu de structuration des connaissances sans qu'il soit conjointement lieu de réception et d'appréhension. Autrement dit, en tant que professionnel de l'information, vous avez à prendre en compte, dans l'organisation du dispositif documentaire que vous proposez, ces aspects de réception. C'est cette approche qui fera l'objet de mon intervention aujourd'hui, alliant plusieurs recueils de témoignages sur le dispositif documentaire vécu et mêlant ainsi des paroles d'usagers à ceux de professionnels espérant ainsi faire écho à votre posture d'utilisateur et/ou de professionnel de l'information. En effet, *«la réalité a besoin d'être perçue par l'homme pour signifier, et c'est cette activité de perception signifiante qui produit les imaginaires, lesquels en retour donnent sens à cette réalité.»* (Charaudeau, 2005). Cette approche sera illustrée par des images relevées dans différentes œuvres artistiques.



Extrait de SCHUITEN et PEETERS, 2000.

Si la notion de système d'information peut s'entendre comme « *unité complexe formée de plusieurs parties souvent diverses assujetties à un plan commun ou servant à un but commun* » (Volant, 1985), pour mieux prendre en compte les processus de médiation documentaire et pédagogique à l'œuvre dans les systèmes d'information, je vous propose une approche centrée sur la notion de dispositif entendu non « *plus simplement comme un système technique et un outil au service d'un projet, mais comme un espace qui mobilise l'imaginaire et constitue le point de départ de nouvelles formes d'organisation* » (Hert, 1999), espace fortement structuré par les langages documentaires.

Si « *le langage documentaire est un système de signes destiné à la classification et à l'indexation du contenu des documents et des questions des utilisateurs d'un fonds documentaire* » (Lamizet, Silem, 1997), il est un langage artificiel ; il est un système de représentation synthétique du contenu des documents. Il sert à la fois à constituer la mémoire et à retrouver l'information. Les documents sont regroupés principalement par sujets suivant une structure hiérarchique : les classifications.

« *La classification est l'action de distribuer les individus ou les objets par classes ou ensembles regroupant ceux qui présentent des caractères communs* » (Meyriat, 1993). Cette proposition est particulièrement vraie pour le fonds d'une bibliothèque où ce n'est pas le caractère commun de plusieurs livres qui intéresse l'utilisateur comme par exemple la taille de ces livres, mais le sujet dont ils traitent. Il s'agit donc d'ordonner de façon systématique l'ensemble de ces documents autour de sujets qui sont des éléments du savoir. L'acte de classification nécessite une analyse du document orientée vers la recherche du sujet dominant. On répartit donc les sujets dans des classes qui reflètent le système de connaissances.

La classification est une mise en ordre fondée sur une logique plus ou moins arbitraire selon la position ou le point de vue de l'observateur, les modèles culturels déterminant les structures classificatoires. L'état des connaissances à un moment donné conditionne l'esprit de la classification. « *Toute opération de classement ou de classification vise à subjuguier le multiple, le désordre à forcer les choses à entrer dans un ordre arbitraire.* » (Rolland-Thomas, 1996).

Malgré ce travail d'organisation, on peut noter qu'au sein du dispositif documentaire, le paradoxe de la recherche documentaire vient de ce que l'utilisateur doit décrire l'information qu'il n'a pas (Ihadjadene, 2009). Or, il est plus facile pour les utilisateurs de découvrir ou de repérer quelque chose qui peut les intéresser, que de produire des descriptions formelles. Ainsi, l'énonciation du dispositif documentaire qui structure l'information va-t-elle conditionner l'appréhension et la réussite de la recherche d'information des utilisateurs. Le dispositif est à ce titre un lieu propice aux apprentissages, mêlant information, connaissance et savoir.

Revenons rapidement sur ces notions qui structurent l'organisation du dispositif.

« *L'information est le contenu de la communication à partir du moment où les acteurs de celle-ci lui reconnaissent un sens, lui attribuent une forme mentale, intelligible.* »
« *L'information n'existe pas en tant que telle si elle n'est pas effectivement reçue.* » (Meyriat, 1985)

Ainsi, suivant en cela Y Jeanneret, nous pouvons employer le terme d'information « *pour désigner la relation entre le document et le regard porté sur lui [...] celui de connaissance pour indiquer le travail productif des sujets sur eux-mêmes pour s'approprier des idées ou des méthodes ; et celui de savoir pour caractériser les formes de connaissance qui sont*

reconnues par une société [...] ces notions se conditionnent mais n'équivalent pas l'une à l'autre » (Jeanneret, 2000).

« Pour l'esprit qui la reçoit, l'information est connaissance, et vient modifier son savoir implicite ou explicite » [...] c'est bien pourquoi, elle peut être définie comme réduction de l'incertitude ». (Meyriat, 1985)

De plus, on notera que la connaissance est de l'ordre de l'intimité, de l'intuition, de l'expérience de l'être, c'est une démarche intellectuelle, abstraite manifestant l'exercice de la raison.

« Par savoir il faut entendre un ensemble organisé de connaissances cumulées et durables, c'est à dire qui restent valables et utilisables dans des cas semblables à des moments différents. La possession d'un savoir met donc en mesure de résoudre des problèmes, de répondre aux situations dans lesquelles on se trouve ; elle donne prise sur la réalité » (Meyriat, 1981)

Ces définitions nous montrent que l'organisation des savoirs est au cœur du dispositif documentaire.

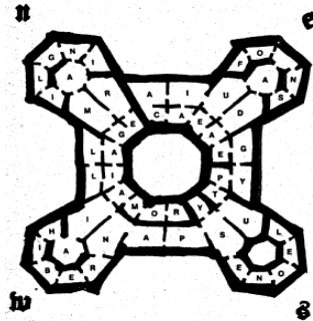
Cependant, pour le sémiologue, E. Véron, il n'y a pas de relation décelable entre la structuration de l'espace et les stratégies d'appropriation des lieux. Selon lui, l'apprentissage initial se fait rapidement et la perception globale des lieux se situe uniquement au début de la fréquentation d'un dispositif documentaire comme le CDI. Ensuite, la perception de l'utilisateur devient très rapidement sélective. Il souligne qu'*« il n'y a pas de raison pour qu'une perception globale de l'ensemble de l'espace se structure de manière stable chez l'utilisateur. La perception s'atrophie aussi bien en ce qui concerne la configuration de l'espace, que la classification et la signalisation »* (Véron, 1989).

Ainsi, si ce n'est pas la réalité de l'espace physique qui aide le lecteur à se construire une stratégie d'appropriation des lieux, les imaginaires rattachés à cet espace peuvent jouer ce rôle. Dès la découverte globale du lieu, l'utilisateur va pointer les secteurs supposés significatifs. C'est le cas en bibliothèque publique (terrain d'étude d'E. Veron), mais dans le cadre d'un centre de documentation où justement les secteurs scientifiques mériteraient de s'interpénétrer, ce type de fonctionnement est à questionner. En effet, l'accès à un lieu de savoir n'est pas désincarné et il nécessite une déambulation. Il requiert une interrogation personnelle dans laquelle le désir et la jouissance du lieu sont les éléments primordiaux d'une relation d'expérimentation au savoir (Riondet, 2004).

Je propose de travailler en amont, c'est à dire sur « l'horizon documentaire » (Courbières, 2004) de la classification et de l'organisation des connaissances. En insistant sur le parcours propre que va construire chaque utilisateur plutôt que montrer un système scientifiquement performant. *« La métaphore est un déplacement créateur, le transport d'un univers à un autre » « elle est heuristique [...] elle est étroitement associée à ce qui nous donne la meilleure prise sur le monde : l'imagination »* (Beguin, 2004). Pour faire en sorte que l'appauvrissement de la perception ne prédomine pas dans les cadres référentiels de l'utilisateur, j'ai choisi d'étudier et de vous présenter ici, la place des images symboliques construites lors de la confrontation avec le dispositif.

Des métaphores peuvent être utilisées pour comprendre la complexité du dispositif documentaire et aborder l'impression de labyrinthe souvent exprimée par les utilisateurs.

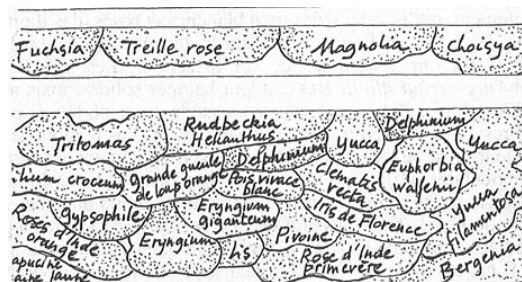
Un dispositif : lieu de construction des connaissances et des savoirs



Extrait de ECO, 1982.

Aujourd'hui je vous propose un détour par les jardins, où l'espace est plutôt envisagé comme parcours, cheminement. L'agencement des différentes variétés de plantes est pensé en fonction des interactions qu'elles peuvent avoir entre elles. Il s'agit de penser les relations entre les plantes, puis plus largement, comment chaque grande section va apporter une signification à l'élément qui lui succède.

Agencement d'une bordure de jardin



Extrait de BARIDON, 1998

Le paysagiste propose une mise en espace en décidant des scènes successives qui vont intéresser le passant. Il travaille sur l'horizontalité, le cheminement de l'être humain dans un espace horizontal avec des scènes qui changent.

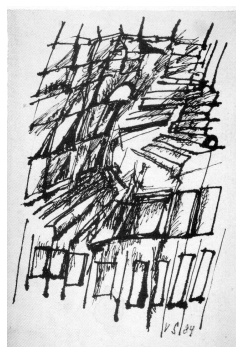
Jardin labyrinthe



Extrait de BARIDON, 1998

Quelle que soit sa forme, le labyrinthe est orienté d'un point de départ à un point de retour semblable ou différent, ou d'un point de départ à un point central, où, au bout d'épreuves et d'égarement, a lieu l'épreuve finale pour la personne qui s'y est engagée. En France nous utilisons indifféremment labyrinthe ou dédale pour évoquer deux concepts différents que les Anglais révèlent au travers des deux mots qu'ils possèdent pour décrire les labyrinthes. Le premier est le mot *labyrinth* qui signifie parcours unique, dit unicursal qui mène au centre et que l'on quitte par le même chemin. Le second « maze » signifie littéralement « le jardin qui trompe » et désigne les labyrinthes comportant impasses, fausses pistes et une issue différente de l'entrée. Les labyrinthes sollicitent l'imagination qui les interroge, les aménage, les reproduit et les réinvente pour mieux les interroger. Son écriture au tracé complexe reflète un parcours initiatique. Soit le chemin est pré-tracé, soit c'est celui qui chemine qui l'invente grâce à sa réflexion, sa force ou en utilisant la ruse. Qu'y a-t-il au cœur du labyrinthe, que les haies ou galeries nous cachent dans leur verticalité ?

Verticalité de l'oeuvre



Mur végétal / Patrick Blanc Bibliothèque / Viera Da Silva

Le tableau végétal que proposent les jardins verticaux de l'artiste paysagiste P. Blanc offre une approche globale de l'ensemble de la structure en se positionnant parallèlement aux personnes, debout face à elles. Cela permet alors une liberté totale à toute personne qui

regarde de s'intéresser à telle ou telle zone en fonction de son imaginaire. Une appréhension globale à partir de laquelle, en fonction de la sensibilité de chacun, le regard va s'attarder dans une direction ou dans une autre. La verticalité offrirait ainsi un dialogue direct entre l'œuvre d'art et le spectateur, mis ici en parallèle. Cependant, le botaniste travaille sur l'interaction des plantes entre elles, sur leurs relations étroites. L'errance du regard semble sans contrainte s'approprier librement le tableau végétal. Cette liberté n'est-elle pas qu'apparente ? En effet, l'appréhension de l'œuvre d'art, du tableau tapisserie ne nécessite-t-elle pas une connaissance des plantes dans leur diversité, ne mobilise-t-elle pas à la fois l'œil esthète et l'œil pragmatique ? C'est une œuvre d'art qui est livrée mais également un écosystème équilibré des lieux artificiels. L'œuvre d'art met donc en jeu un langage particulier que l'on peut rapprocher des langages documentaires. C'est ce rapprochement que l'on peut utiliser de manière pédagogique pour amener à l'appréhension des dispositifs documentaires.

Le mur de livres



Extrait de FRANQUIN, 1979

Par exemples, les rayonnages qui exposent les livres verticalement offrent d'une part une vision symbolique sacrée, et, d'autre part, une vision partielle donc appauvrie. La cote du livre qu'il porte sur son dos et la classe à laquelle on l'a rattaché, qui est inscrite sur l'étagère, élément du langage documentaire, sont-elles une légende suffisante pour l'utilisateur ? Quelles interactions existent entre les livres d'un même mur ? Y-a-t-il des liens proposés au travers du cheminement ? De la même manière que les jardins ou l'œuvre d'art, pour être compris et en tout cas mieux appréhendée, ils nécessitent la communication de quelques notions, Or ici on voit que les livres sont ici présentés caricaturale sur la tranche et non sur le dos, c'est-à-dire qu'on n'aperçoit seulement les feuilles blanches, toutes semblables, quel que soit l'ouvrage présenté. Le mur de livres doit-il être livré sans légende ?

Un cheminement organisé, via une signalétique et des espaces différenciés, intègre une proposition globale du mur de livres au sein duquel interviennent le classement, la cotation et les différents types de supports.

Horizontalité et verticalité des rayonnages



Extrait de FRANQUIN, 1979

A l'image du labyrinthe, l'espace du CDI est à la fois constitué d'horizontalité et de verticalité ce qui permet aussi de l'interroger dans l'opposition nature/culture. (Kupiec, 1997)

A partir de ce dessin de Franquin, on perçoit la documentation comme un endroit où l'on chemine, au sein duquel on choisit un parcours mais sans que pour cela les visiteurs accèdent à une perception d'ensemble. La présence physique des rayonnages, les murs verticaux de livres, hauteur des étagères créent un véritable dédale. Dans ce labyrinthe, certains s'amuse à se cacher et à créer des rapprochements inattendus ...

La bibliothèque horizontale



Extrait de FRANQUIN, 1979

Dans sa proposition d'un escalier de livres (Franquin 1979), l'espace documentaire devient l'aménagement d'un parcours horizontal, un accès symbolisé physiquement par des marches et donc un cheminement. L'idée de bibliothèque horizontale, sur laquelle on marche est un anti-modèle du mur de livres vertical habituel qui ferme l'espace. Elle met en scène un

passage, une direction, une avancée par étape vers une entrée dans les pas (les savoirs) construits par d'autres. Ce parcours horizontal aménagé se retrouve dans le dispositif rêvé par les professionnels de l'information, documentalistes. La notion de passage peut être envisagée comme un côtoiement des documents entre eux, les interactions des informations entre elles.

La métaphore et la réflexion, que nous venons de mener, montrent que le dispositif documentaire permet la construction des connaissances en appréhendant l'organisation des savoirs. Prenant le dispositif documentaire non plus comme simple support à l'apprentissage de méthodes d'accès au savoir, il nous paraît capable d'aider à la construction individuelle des connaissances. Comme nous l'avons vu, mettre en jeu un dispositif documentaire c'est proposer dans une forme d'énonciation un lieu de structuration des connaissances, de réception et d'appréhension de l'information.

Les usagers, à la recherche d'une énonciation signifiante, détiennent une part symbolique de l'espace documentaire, un espace par intention, celui du praticien, et un espace à réception, celui de l'utilisateur. Construire intentionnellement l'espace, c'est reconnaître qu'il peut y avoir distorsion avec cette « intention ». Elle peut en effet être réductrice. Prendre en compte l'interrogation de l'espace à réception nous semble en démultiplier sa force et son utilité. Les professionnels pourraient utiliser la médiation comme pouvant transmettre une connaissance et donc participer à la construction d'un savoir particulier. Par exemple, le mur végétal peut être porteur de complexité, de globalisation et aiderait à la perception de l'espace comme entité signifiante. Il pourrait ainsi faire le lien entre espace réel, espace imaginaire, espace contraint, espace virtuel, espace vécu, espace rêvé, et amener l'espace documentaire vers une véritable énonciation.

➤ Bibliographie indicative :

BEGUIN-VERBRUGGE, Annette (2004). Métaphores et intégration sociale des technologies nouvelles. *Communication & langages*, septembre 2004, n° 141, p. 83-93.

CHARAUDEAU, Patrick (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert. 255 p.

COURBIERES, Caroline (2004). Documents, signes et savoirs : retour sur l'analyse documentaire. In ACTES DU COLLOQUE DE L'ERSICOM (Equipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations et sur les médias) (28 février et 1^{er} mars 2003 ; Université Jean Moulin Lyon 3). *Partage des savoirs : recherches en Sciences de l'Information et de la Communication*, sous la dir. de Jean-Paul Metzger. Paris : L'Harmattan. Vol. 1, p. 159-170.

HERT, Philippe (1999). Internet comme dispositif hétérotopique. In : Le dispositif : usage et concept. *Hermès*, n° 25, p. 93-110.

IHADJADENE, Majid (2009). La dimension humaine de la recherche d'information : pour une épistémologie des pratiques informationnelles. *Habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication*. Université Paris ouest Nanterre La Défense. 284 p.

JEANNERET, Yves (2000). *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. 134 p. (Savoirs-mieux. Communication ; 10).

KUPIEC, Anne (1997). *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Sous la dir. BERTRAND, Anne-Marie (dir.) ; KUPIEC, Anne (dir.). Paris : Electre - Editions du Cercle de la Librairie, 1997. (Bibliothèques) . p. 33-54.

LAMIZET, Bernard (dir.) et SILEM, Ahmed (dir.) (1997). Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication. Paris : Ellipses Marketing. 590 p.

MEYRIAT, Jean (1981). Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, 2^{ème} trimestre, n° 14, p. 51-63.

MEYRIAT, Jean (1985). Information vs communication ?. *L'espace social de la communication : concepts et théories*, sous la dir. de A.-M. Laulan. Paris : Retz-CNRS, p. 63-89.

MEYRIAT, Jean (1993). Classifications bibliographiques. *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*, sous la dir. de Robert Estivals. Paris : Retz. P. 112-127.

RIONDET, Odile (2004). La formation à la recherche d'information à l'université : savoirs et méthode. *Médiation et représentation des savoirs*, sous la dir. de Jean-Paul Metzger. Paris : L'Harmattan. p. 97- 110.

ROLLAND-THOMAS, Paule (1996). Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire. *Documentation et bibliothèque*, janvier-mars, vol. 42, n° 1, p. 7-18.

VERON, Eliseo (1989). *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information. 99 p. (Études et recherche).

VOLANT, Christiane (1985). Approche systémique et fonction Information-Documentation dans les organisations. *Documentaliste – Sciences de l'information*, juil.-oct., vol. 22, n° 4-5, p. 143-148.

► **Références des illustrations :**

BARIDON, Michel (1998). *Les jardins : paysagistes – jardiniers – poètes*. Paris : R. Laffont. 1230 p. (Bouquins)

ECO, Umberto (1982). *Le nom de la rose*. Paris : Grasset. 633 p.

FRANQUIN (1979). *Lagaffe mérite des baffes*. Paris : Dupuis. 48 p. (Gaston ; 13).

SCHUITEN, François et PEETERS, Benoît (2000). *L'archiviste*. Paris : Casterman. 62 p.

► **Pour compléter cette communication :**

Les travaux de l'auteur sont accessibles en archive ouverte à l'adresse suivante :
<http://oatao.univ-toulouse.fr/view/people/Fabre=3AIsabelle=3A=3A.html>